

Prise de position du rabbin Saul Emanuel, s'exprimant au nom du Conseil de la communauté juive, qui déplore la suspension du Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité pour les collectivités à risque – Il s'avère nécessaire d'octroyer du nouveau financement dès maintenant

Montréal, le 29 février 2024

Alors que l'on rapporte une augmentation des actes antisémites dans toutes les régions du Canada, le Conseil de la communauté juive (CCJ) se dit choqué par le fait que le gouvernement du Canada a subrepticement suspendu le Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité pour les collectivités à risque (PFPIIS).

Nous sommes particulièrement contrariés de constater que cette décision a été prise sans consultation ou sans avertissement préalable. En effet, l'annonce a été faite en fin de journée, le vendredi 16 février dernier, le soir du sabbat; cette décision prévoyait aussi que l'échéance de sa mise en application avait été fixée au dimanche 18 février. Au cours des derniers mois, le CCJ a travaillé en étroite collaboration avec une trentaine d'organismes ou organisations, qui demandaient du financement pour assurer la sécurité des communautés juives. Lors de l'annonce de la suspension du PFPIIS, nous collaborions déjà avec de nombreux organismes et organisations afin de faire aboutir leurs demandes, et on ne nous a pas donné le temps de les mener à bon port.

La décision de suspendre le PFPIIS est fondée sur un manque de fonds. Toutefois, de notre point de vue, le gouvernement du Canada n'a pas les bonnes priorités. Depuis des mois, nous dénonçons le sous-financement du PFPIIS et nous exhortons le gouvernement fédéral à en faire plus pour protéger et pour défendre le Canada inclusif que nous avons construit ensemble.

L'intensification des actes de « mépris de la loi » ciblant les Juifs nous place dans une situation précaire. Les enfants sont réticents à aller à l'école, et les adultes craignent de se présenter en personne pour recevoir des services, voire de se livrer à leurs activités quotidiennes. Nous avons besoin de plus, et non de moins, de financement pour nous assurer que les membres de la communauté juive sont en sécurité dans nos écoles, dans nos synagogues et dans d'autres institutions de la communauté.

Nous demandons que des modifications soient apportées au PFPIIS, afin que des organismes de plus petite taille puissent aussi en bénéficier. Ces organismes ne demandent pas du financement parce qu'ils ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour investir dans des mesures de sécurité, même si le gouvernement fédéral est prêt à assumer 50 % des coûts; ils n'ont tout simplement pas les moyens d'assumer leur propre partie des coûts.

Nous recommandons fortement que le gouvernement fédéral adopte une échelle mobile, au titre de laquelle un pourcentage plus élevé des coûts serait assumé, en fonction de la taille et de la capacité financière de l'institution concernée. Cette modification permettrait à de plus petites institutions d'investir dans la sécurité dont elles ont désespérément besoin.

Permettez-moi d'insister sur le fait que les organisations juives – indépendamment de leur taille – sont à risque. Elles poursuivent leurs activités et offrent des services aux membres de notre communauté sans toutefois disposer des mesures de sécurité nécessaires. Ces organisations ont désespérément besoin du soutien du gouvernement fédéral. Plutôt que de décider de suspendre le PFPIIS, dans l'espoir que cette décision passe inaperçue, le gouvernement fédéral devrait accorder la priorité à notre sécurité; il devrait plutôt rétablir ce programme immédiatement et le doter du financement adéquat.

Rabbin Saul Emanuel
Directeur général,
CCJ Montréal